



PROCÈS VERBAL

POLE ARBITRAGE

VENDREDI 21 AOÛT 2026

Présents : Quentin BERTHELET (Responsable Pôle Arbitrage), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Aubin SOLER (Président CDA), Jonathan BLONDY (Président de District), Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Mmes Christelle BIBIE et Nathalie LONGUEVILLE, MM. Serge BATTOU, Raphaël COUTURE, Victor DELACOUR, Arnaldo DOS SANTOS, Pascal GRAULIERE, Patrick PENDANX et Quentin MARQUET (en visioconférence).

Excusés : MM. Didier BOUYNE, Vincent CARON, Mikaël DEVOS, Thierry JACQUEMET, Théo LE DEVEHAT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de Cent Quatre euros (104€).

OUVERTURE PAR QUENTIN BERTHELET ET BILAN 2025/2026

Quentin BERTHELET ouvre cette nouvelle réunion en saluant les présents, et excuse les rares absents ce qui est pleinement satisfaisant. Il confirme que pour des questions pratiques et financières, Quentin MARQUET est présent en visioconférence.

INFORMATIONS DIVERSES ET DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Benjamin HAUTIER fait un point sur l'ensemble des dossiers administratifs en cours.

Suivi des renouvellements : Au 21 août, 174 licences sur 204 ont été saisies, ce qui est extrêmement positif. Une dernière relance va être opérée de façon personnelle auprès des derniers arbitres en attente. Quentin BERTHELET salue le travail réalisé en indiquant que la Dordogne se classe première des douze Districts de la LFNA avec 84 % de saisie de licence en renouvellement. Il remercie donc Benjamin, Jonathan, Victor et ceux qui ont contribué à cette première réussite de la saison.

Années sabbatiques : Des demandes d'années sabbatiques ont été transmises par David COTTE (US ANNESSE ET BEAULIEU), Fabien DYBICH (FOOT SUD BASTIDE), Corentin JACQUART (US MARSANEIX MANOIRE), Maxime LECANU (CONDAT FC), Kévin MENERET (FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC), Timothée RICERNE (FC BELVESOIS), Michael FOURTICQ-LAHITOLLE (BERGERAC PÉRIGORD FC) et Fanni LASFARGUES (SAS NOTRE DAME). Elles sont toutes validées. Ce PV sera transmis aux commissions relatives au statut de l'arbitrage (CRSA et CDSA).

POLE ARBITRAGE DU 21.08.2026

Page 1 | 9

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



Changement de catégorie : Jawad BEKHOUCHE (JAD) a demandé à intégrer la filière D3 Promotionnel via un passage en Séniors. Après échange sur ses aptitudes, la décision est adoptée à l'unanimité. Il sera accompagné en rapport conseil sur une ou deux rencontres avant d'être basculé définitivement. Thomas DEPRez (D3) a demandé à intégrer la filière Assistant Spécifique. La décision est également validée.

Reprise : Lucas MARLIER est en état de reprise après une année sabbatique. Il est donc affecté au niveau qui était le sien avant cette année de pause, soit en catégorie D2.

Rui Manuel MARTINS-PAIS reprend lui après deux saisons d'arrêt médical. Il est donc affecté en catégorie D3. Le cas de Gaëtan RICARD est également évoqué celui-ci ayant été affecté par erreur en D2 dans le PV de fin de saison relatif aux classements. En effet, après trois saisons d'inactivité, celui-ci est donc réaffecté en D3 en vertu du Statut Fédéral de l'Arbitrage. Quentin BERTHELET prendra attache avec lui pour discuter d'une éventuelle volonté d'intégrer les D3 Promotionnels.

Informations diverses : Abdelkader KHALDI a enregistré une demande de licence auprès de son club de la THIBERIENNE NORD DORDOGNE. Étant en situation présumée d'arrêt de l'arbitrage, et sans réception d'un dossier médical en règle, le Pôle Arbitrage reste à l'écoute d'une évolution de sa situation pour une éventuelle reprise.

La première formation initiale en arbitrage se profile avec quelques contacts pris auprès de clubs ou de personnes isolées. Victor DELACOUR a activé les contacts et espère plus de quinze inscrits.

FORMAT FINAL DU SÉMINAIRE DE RENTRÉE

Quentin BERTHELET revient sur l'échéance importante du séminaire de rentrée des arbitres qui se déroulera à la salle des fêtes d'ATUR.

Il évoque en détail le programme de cette journée dont l'amplitude horaire ira de 8h00 à 16h30.

Ce programme une fois expliqué est proposé à la validation des membres du Pôle Arbitrage. Il sera envoyé à l'ensemble des arbitres en début de semaine prochaine. Environ 80 arbitres ont aujourd'hui répondu au Google Form envoyé en amont.

Il termine en rappelant qu'une absence injustifiée à une partie de la journée sera comptabilisée comme une absence totale, le stage n'étant pas à la carte.



PISTES DE RÉFLEXION SUR LE THÈME DU FUTSAL

Quentin MARQUET prend la parole pour présenter ses pistes de réflexion autour du Futsal pour cette nouvelle saison, des idées qui se veulent innovantes et permettront de développer la pratique.

1- Formation de rentrée obligatoire : Cette formation se déroulera à l'occasion de la journée de rentrée du Futsal, le samedi 19 septembre à SAINT PIERRE DE CHIGNAC avec une matinée autour d'un rappel théorique et une mise en pratique l'après-midi sur un tournoi de Futsal.

2- Formations obligatoires en cours de saison : Trois formations dont deux obligatoires seront programmées sur l'ensemble de la saison dont une à l'occasion des finales de coupe le 23 janvier 2027.

3- Généralisation de l'utilisation des oreillettes : Forte incitation à l'utilisation des oreillettes sur les rencontres afin de renforcer la communication entre les arbitres, d'harmoniser les décisions et de limiter les erreurs d'arbitrage.

4- Clarification des fonctions d'arbitre 1 et 2 : Répartis d'entrée de saison avec des fiches protocoles travaillées en formation, les arbitres auront une position 1 ou 2 clarifiée pour cette saison

5- Mise en place d'un dispositif de formation interne : Formation spécifique pour les arbitres 1 qui devront, sur volontariat, former et accompagner l'arbitre 2, favorisant leur montée en compétence.

6- Établissement d'un classement de fin de saison : Un classement annuel sera instauré afin de valoriser l'engagement, reconnaître la performance et encourager la progression.

7- Organisation d'un test annuel Futsal : Un test obligatoire sera mis en place pour évaluer les connaissances.

8- Mise en place d'un dispositif d'observation Futsal : Marie France PIANEZZOLA deviendra observateur spécifique Futsal permettant un suivi de l'ensemble de l'effectif.

Il y a lieu par ailleurs de travailler sur la prospection auprès des jeunes arbitres pour étoffer le groupe de 5/6 JAD formés. De plus, Quentin MARQUET propose que les équipes viennent sur les rassemblements avec un jeune arbitre du club, un peu sur le modèle UNSS. L'idée sera proposée à Jean-Marc LALET, Président de la Commission Sportive Jeunes.



PRÉPARATION DE LA SOIRÉE DE RENCONTRE CLUBS / ARBITRES

Quentin BERTHELET rappelle que cette soirée de rencontre se déroulera à la Maison du Football de Marsac sur l'Isle. Il souhaiterait que la soirée soit proposée autrement que dans un système d'informations descendantes, avec des groupes d'échange participatifs autour de vidéos sur différentes thématiques. Le but est de créer de l'échange entre arbitres et capitaines/éducateurs présents.

Le programme de la soirée est donc déroulé par Quentin et validé par les membres.

Une communication adaptée devra être pensée avec la commission compétente et les apprentis du District. Celle-ci devra être mise en route entre le 29 août et le 15 septembre prochain.

POLE OBSERVATIONS

Quentin BERTHELET présente les observateurs pour chacun des niveaux pour cette saison 2026/2027.

D1 : Arnaldo DOS SANTOS, Victor DELACOUR et Christophe CHALVIDAN

D2 : Poule A – Serge BATTOU, Thierry PERIGAUD et Jean-Robert CLOFF.

D2 : Poule B – Quentin BERTHELET, Thierry VERNET et Jean-Robert CLOFF.

D3P : Xavier MORTASSAGNE et Aubin SOLER.

D3NP : Kouider MESKINE en priorité

AAG1 : Emmanuel MORIN + observateur central

AAG2 : Mikaël DEVOS + observateur central.

Suite à la consultation des arbitres souhaitant être D3 Promotionnels, 10 arbitres se sont portés candidats. Le cas de Gaëtan RICARD sera tranché suite à son appel avec Quentin BERTHELET pour éventuellement s'ajouter à ce groupe.

Les candidats sont donc : Samir AL OMARI, Jawad BEKHOUCHE, David BURROWS, Fiorello HENNON, Arthur JALLY, Raphaël MAFFIOLETTI, Vincent LADEUIL, Grégory PETIT, Jérémy ROUET et Jonathan VILLARD.

Concernant les AA Groupe 2, seuls trois arbitres ont souhaité être promotionnels en la personne de Corentin DELANNES, Thomas DEPREZ et Fabrice ROUSSEAU.

En D2, un tirage au sort des poules est donc organisé. Le tirage sera quasi intégral, hormis concernant José DA SILVA. En effet, ce dernier étant licencié dans le même club que Quentin BERTHELET, observateur de la poule B, il est d'office positionné dans la poule A.

POLE ARBITRAGE DU 21.08.2026

Page 4 | 9

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



Le tirage au sort, effectué par Patrick BUFFIERE et Christelle BIBIE, non observateurs, est enregistré et donne le résultat suivant :

D2A – José DA SILVA, Dylan BASTIEN, Lucas MARLIER, Lucien ROBERT, Cédric BESSON, Nicolas IMBERT et José DI PIERRO.

D2B – William GONTHIER, Damien VERGNAUD, Mohamed ZGHAL, Pascal GRAULIÈRE, Roland ETCHART, Bruno RONGIERAS et Bastien DURAND.

Pôle Promotionnel

Benjamin HAUTIER aborde les candidatures reçues pour le Pôle Promotionnel.

Centraux Séniors : Stéphane CARRIER, Fabrice ENCARNACAO, Nicolas IMBERT, Lucas MARLIER et Damien VERGNAUD.

AA : Kévin ALVES DA SILVA et Benoît FOUCHET.

JAD : Matteo BRUNET, Nathan DURU, Goran HARDY et Enis TOMAKIN.

Après discussion, l'ensemble des candidatures est validé par les membres. Victor DELACOUR sera chargé de les informer individuellement et leur rappeler les règles d'assiduité obligatoire, notamment vis-à-vis du premier stage.

Quentin BERTHELET annonce Le maintien de l'évaluation des arbitres par les clubs en D1 et D2, avec l'amélioration des critères de justification des notes.

PRÉSENTATION ET VOTE DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR ET CIRCULAIRE DE DÉBUT DE SAISON

Quentin BERTHELET présente le projet de Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage pour la saison 2026/2027. Le document annoté avait été envoyé à l'ensemble des membres pour étude et questions éventuelles.

Il propose l'ajout de la mention suivante : « Toute promotion accélérée validée par la Commission en cours de saison s'impute directement sur le nombre d'accessions initialement prévues à l'issue de l'exercice pour la catégorie concernée, afin de garantir le respect de l'effectif cible défini. »

Devant l'absence de remarque sur cet ajout et sur l'ensemble du contenu, le document est proposé au vote des membres et adopté à l'unanimité des présents.

Vient ensuite le tour de l'adoption de la circulaire de début de saison relative aux modalités de classement. Ce document envoyé également pour étude préalable ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est proposé aux membres présents de l'approuver ce qui est acté à l'unanimité.



Ces deux documents seront donc publiés par le biais de ce PV de décision, mis en ligne samedi 22 août 2026. Les modalités d'appel mentionnées au début de ce Procès Verbal s'appliquent donc à compter de ce jour et prendront fin le vendredi 28 août 2026 à 23h59. Le Règlement Intérieur sera définitivement adopté par un vote du Comité Directeur du District le samedi 29 août prochain.

PROGRAMMATION DES ÉVÈNEMENTS DE DÉBUT DE SAISON

Quentin BERTHELET rappelle les premières échéances de la saison sur le mois de septembre à savoir :

29/08/2026 – Séminaire de rentrée

31/08/2026 – Réunion de rentrée des clubs

02/09/2026 – Réunion de rentrée des RTJ

14/09/2026 – Rencontre clubs/arbitres

18 au 20/09/2026 – FIA n°1

26/09/2026 – Examen post FIA

28/09/2026 – Réunion Pôle Arbitrage en visioconférence (date à confirmer).μ

PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT POUR LES LOIS DU JEU

Un premier mail a été envoyé ce vendredi 21 août via Notifoot comprenant les consignes spécifiques au premier tour de coupe de France, et un lien vers les modifications aux lois du jeu.

D'autres supports seront transmis après le séminaire de rentrée.

INTERVENTION DE JONATHAN BLONDY, PRÉSIDENT DU DISTRICT

Jonathan BLONDY annonce un début de saison intense à venir avec de nombreux évènements.

Il s'est occupé des premières désignations de coupe cet été, afin de permettre à Serge BATTOU de souffler avant l'exercice 2026/2027 qui se voudra une nouvelle fois intense. Il rappelle que ces désignations de coupe de France sont comme toujours une façon de prioriser les arbitres investis, présents sur les matchs amicaux etc. Tous les arbitres disponibles sont désignés ce week-end sauf cas particuliers avec des trios presque partout (deux rencontres opposant des clubs de D3 sont avec un seul officiel). Pour le deuxième tour de Coupe de France, priorité sera donné aux arbitres présents au séminaire.

Il évoque la situation de certains arbitres en reprise ou dans une situation particulière.



Il se félicite de l'expérimentation de la FIA 11/12 ans validée par l'Institut de Formation de la FFF. Ce dernier demande un suivi et des statistiques sur ce projet. Il avoue une grande satisfaction également de voir que la formation Gestes Qui Sauvent est reconnue comme n'étant pas obligatoire pour débiter l'arbitrage après une FIA. En effet, elle doit simplement être validée avant le 30 juin de la saison courante. Il fait un petit retour sur l'organisation de la soirée de rencontre clubs/arbitres.

Il rappelle la volonté d'avoir un délégué sur tous les matchs de championnat Futsal à compter de cette saison et la nécessité de former les intéressés avant fin septembre et le début du championnat. Les frais devront être pris en compte avec des kilométrages adaptés.

Au rayon compétition, il exprime sa satisfaction de voir le championnat U19 Interdistrict fonctionner autant avec 14 équipes engagées dans ce championnat conjoint à la Charente.

Enfin, il souligne que le carton bleu n'a pas été assez utilisé la saison passée et doit être davantage mise en application pour cette saison, l'intérêt pédagogique de l'outil étant avéré.

Pour le carton vert Attitude +, celui-ci doit être systématiquement appliqué dans les niveaux concernés. De plus, il annonce la création d'un challenge du fair-play concernant les éducateurs.

Sa dernière demande va à destination de Didier BOUYNE afin qu'une désignation systématique soit faite sur les U18 Féminines ce qui concerne trois équipes en Dordogne.

INTERVENTION DE PATRICK BUFFIERE, PRÉSIDENT DE L'UNAF24

Patrick BUFFIERE confirme que les maillots du challenge du Fair-Play 2025/2026 seront remis lors de la soirée de rentrée des clubs. Il a échangé téléphoniquement avec eux, mais un courrier officiel devra partir du secrétariat du District.

Les adhésions avancent petit à petit avec environ 60 clubs ayant effectué l'adhésion de leurs arbitres directement, le processus commence à porter ses fruits.

Il revient ensuite sur les préparatifs du séminaire et de l'AG de l'UNAF du 29 août 2026. L'apéritif sera offert par l'amicale.

Il souhaite une saison des plus calmes comme la saison dernière l'a été en Dordogne avec aucun dossier juridique ouvert.



TOUR DE TABLE

Serge BATTOU souhaite revenir sur les prérequis en matière de désignations. Une fois les réponses apportées, il demande à clarifier les modalités de désignation concernant plusieurs arbitres ayant des cas particuliers. Vincent CARON est bien arbitre D1 mais aura des disponibilités particulières en fonction de ses nombreux allers/retours en Angleterre. Jonathan BLONDY lui donnera ses disponibilités mais Serge BATTOU ne devra pas hésiter à le solliciter notamment sur des rencontres ciblées à tout niveau même en D3/D4. Quentin MARQUET, quant à lui, sera désigné les week-ends où il sera en Dordogne, puisque résidant landais.

Serge demande si les échanges seront maintenus cette saison. Quentin BERTHELET confirme que c'est validé avec la Corrèze mais que les contacts sont flous avec le Lot-et-Garonne.

Jonathan BLONDY demande officiellement à passer son test physique étant amené potentiellement à officier à tout niveau de District, y compris en D1. Son test sera donc programmé le samedi 29 août à 16h30 à l'issue du séminaire de rentrée, afin de satisfaire aux obligations du Règlement Intérieur (date butoir au 31 août de la saison en cours).

Quentin BERTHELET annonce qu'il va adresser à Christelle BIBIE le planning partagé de réservation des salles qui a été mis en route cet été pour faciliter le travail des salariés et bénévoles de commissions.

Il souhaite également savoir si des membres veulent être informés de la tenue des réunions UNAF. Pascal GRAULIERE et Nathalie LONGUEVILLE répondent favorablement.

Nathalie LONGUEVILLE revient sur l'examen de fin de saison qui a vu un gaspillage énorme de papier. Il serait bon à l'époque où nous vivons de travailler par un système informatique ou de faire de l'économie de papier avec inscription préalable obligatoire pour ne tirer que le nombre nécessaire de copies.

Patrick PENDANX annonce 16 délégués pour cette nouvelle saison et deux nouvelles personnes en formation prochainement. Jonathan BLONDY avertit que la dotation (polo, manteau et pochette) est disponible auprès de Martine BLOND pour les deux nouveaux.

Un délégué en fonction n'a pas été renouvelé au niveau Départemental, et un délégué régional pourrait revenir à l'échelon inférieur, à confirmer par le Comité Directeur de Ligue.

Il se fait écho de Thierry JACQUEMET qui s'étonne que les documents ne soient pas à disposition sur le site internet du District. Réponse est faite que d'une saison à l'autre il faut les télécharger à nouveau, la bascule des documents n'est pas automatique.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

f DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

ig @DISTRICTFOOT24

Arnaldo DOS SANTOS demande une actualisation du groupe des observateurs sur WhatsApp. Quentin BERTHELET a réalisé la chose.

Fin de réunion : 22h15

Le Responsable du Pôle Arbitrage,

Le secrétaire de séance,

Quentin BERTHELET.

Benjamin HAUTIER.